



Communiqué de presse
21 Janvier 2020

ENGIE salue un certain nombre d'avancées du projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Le 20 Janvier, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a rendu public les avancées sur la PPE et le Groupe appelle à la vigilance sur certains choix.

ENGIE s'inscrit dans la perspective d'un bouquet énergétique totalement décarboné à l'horizon 2050, à un coût abordable tant pour les ménages que pour les entreprises. Le Groupe se félicite de l'importance donnée à l'efficacité énergétique qui, à côté du verdissement des énergies, est une priorité, dans tous les secteurs d'activité pour réussir la transition vers le zéro carbone.

En matière de choix technologiques, l'évolution passée des coûts relatifs (hausse du prix du nucléaire, baisse du prix du photovoltaïque) suggère qu'il est difficile de prévoir aujourd'hui quelles technologies permettront de réaliser à terme la transition vers le zéro carbone au meilleur prix et dans de bonnes conditions d'équilibre du réseau électrique (limitation de la pointe).

Une transition énergétique réussie doit reposer sur le développement d'un bouquet varié de technologies. La place conséquente donnée tant à l'énergie solaire qu'à l'énergie éolienne illustre cette diversité. Elle sera complétée par les énergies renouvelables gazières.

Le gaz est à cet égard une énergie indispensable dans la transition énergétique, qui permet d'éviter d'augmenter la pointe de consommation électrique en hiver, déjà plus importante que chez nos voisins et qu'on ne sait pas satisfaire par de l'énergie décarbonée. Le gaz lui-même devient vert et sera un excellent complément aux autres énergies renouvelables sur le long terme, à travers le développement du biogaz et de l'hydrogène vert (produit grâce à une électricité d'origine renouvelable).

Dans ce contexte, le soutien au développement des différentes filières innovantes : hydrogène vert, méthane de synthèse, etc., est nécessaire pour leur permettre de démontrer leur capacité à passer à l'échelle à des coûts compétitifs.



ENGIE salue l'accent mis sur le développement d'une filière de production d'hydrogène vert dans le cadre du futur pacte productif. ENGIE reste toutefois vigilant sur les trajectoires prévues pour le prix du biométhane qui risquent de pénaliser la filière, porteuse de retombées positives pour les territoires et le monde agricole, à un moment où elle doit encore assurer son développement. La reconnaissance du rôle de l'éolien en mer doit permettre de valoriser tous les atouts de la France pour le développement de la filière. De même, les mesures proposées en matière de chaleur renouvelable et décarbonée contribueront à son développement.

A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 160 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2018 : 60,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com

